

Conjuguons ensemble économie et écologie, croissance et recyclage

Dossier Adhérents 2010



Le conseil d'EcoFolio

Une économie vertueuse pour le papier

Comme toutes les initiatives environnementales, EcoFolio est né d'une prise de conscience. Une entreprise qui ne prend pas en compte ses impacts ne prépare pas son avenir. Celle qui investit et organise son développement autour de nouveaux comportements de production et de consommation, assure la pérennité de son activité... et celle du média papier.



La responsabilité élargie du producteur s'applique à nous depuis 2006 et nous fait obligation de prendre en charge nos produits de leur conception à leur valorisation.

Avec EcoFolio, nous avons saisi l'occasion de devenir acteurs de ce dispositif légal. Il s'agit pour nous de transformer cette obligation environnementale en opportunité. En effet, ce système de gestion durable garantit une utilisation responsable de la ressource papier et assure ainsi la durabilité de nos médias. En nous regroupant au sein d'un seul et même organisme, nous construisons un outil de pilotage de la filière sur une logique partenariale.

Société privée agréée par l'Etat, EcoFolio est un modèle hybride au service de l'intérêt général. Pour nous, cette mixité public-privé a une réelle pertinence. Notre mode de gouvernance est fondé sur la transparence et la concertation avec les autres acteurs de la filière (collectivités, recycleurs...).

Notre dispositif vise l'optimum économique et environnemental.

En effet, le reversement de nos soutiens s'effectue selon un barème incitatif au recyclage, qui nous place en bonne position

pour remplir les objectifs du Grenelle Environnement. Nos actions d'optimisation ciblent les différents niveaux de la filière : sensibilisation citoyenne au tri, amélioration des schémas de collecte... Ce parti-pris d'éco-efficacité est partagé par toute l'équipe EcoFolio : effectifs réduits, maîtrise des frais de fonctionnement, concertation avec les collectivités... Autant d'atouts qui créent une dynamique en faveur du recyclage. Nos papiers d'hier se transforment en matière première nouvelle pour l'industrie papetière ce qui permettra de nouvelles applications et générera des gains pour l'ensemble de la filière.

+13 % de recyclage depuis la création d'EcoFolio, les résultats se vérifient sur le terrain ! La confiance dans le dispositif est là : notre taux de contribution atteint près de 97,1%. Avec l'intégration, en janvier 2010, des papiers à copier et des enveloppes, notre responsabilité de producteur s'accroît.

La logique et la puissance du dispositif aussi. Notre détermination à renforcer ce process vertueux doit dynamiser l'activité de chacun d'entre nous. A travers cette économie de la contribution, nous créons notre potentiel de croissance... verte. 

Le dispositif EcoFolio, un levier pour la croissance verte

L'éco-contribution est une alternative à la fiscalité. Le mécanisme EcoFolio fondé sur une implication des acteurs économiques et un barème de soutiens incitatifs au recyclage permet un développement durable de la filière papiers. L'éco-organisme joue un rôle de levier : meilleur captage des gisements, optimisation économique et environnementale des process de tri et de collecte, identification des débouchés... A terme, les émetteurs retrouveront le bénéfice de leur investissement avec l'émergence de nouveaux papiers respectueux de l'environnement et une éco-contribution qui favorisera les produits éco-conçus.

« Le recyclage permet une gestion durable du biomatériau mais aussi un développement durable des activités liées aux papiers. »

Géraldine Poivert
DG d'EcoFolio

« Etre adhérent d'EcoFolio, c'est jouer son rôle d'émetteur responsable. »

Claude Marchand
Président d'EcoFolio
DGA du groupe PagesJaunes

97,1%
de taux de contribution des papiers concernés en 2008

L'éco-contribution, un investissement pour l'avenir

Chaque émetteur de papiers s'acquitte d'une éco-contribution de 37 euros HT par tonne et finance ainsi le recyclage de ses papiers.

près de **40%** des papiers sont aujourd'hui recyclés

45% de recyclage en 2015 selon les objectifs du Grenelle Environnement

85% des vieux papiers sont recyclés en France

Contribution



Adhérents EcoFolio

Soutiens



Soutiens financiers versés aux collectivités



Valorisation **30€/t**



Recyclage **65€/t**



Enfouissement **2€/t**

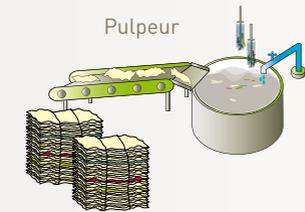
Recyclage



Mission de collecte et de tri assurée par les collectivités



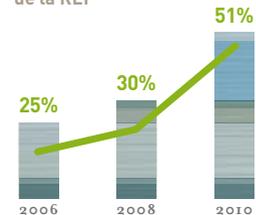
Chaîne de tri



Papiers d'hier, matière première



Une montée en puissance de la REP



L'éco-contribution concerne désormais 51% du gisement total des papiers lus ou utilisés (4,8 millions de tonnes par an)

La famille recomposée des papiers

La responsabilité élargie du producteur (REP) s'applique désormais à tous les papiers sauf exceptions légales (documents de service public, livres et publications de presse). Plus de précisions sur le périmètre assujetti sur www.ecofolio.fr

« EcoFolio nous aide à promouvoir l'éco-conception auprès de nos clients. »

Sophie-Noëlle Nemo
DGA de Médiapost

1 Folio, 1 papier d'avenir

Eco-contribution et éco-conception vont de pair. Le grammage moyen des imprimés publicitaires a ainsi diminué de 10% en un an. EcoFolio prépare un barème éco-différencié pour 2012.

Le papier est un biomatériau qui se recycle

5 fois

« Arjowiggins Graphic promeut la boucle vertueuse de collecte et de recyclage des papiers via le versement d'une éco-contribution. En nous comportant en éco-entreprise, nous pourrions développer des produits responsables et préserver nos ressources durablement. »

Isabelle Boccon-Gibod
Vice-présidente d'Arjowiggins
Présidente de Revipap

Une filière papiers efficace

96% de la population est concernée. La sensibilisation menée avec les collectivités dynamise le geste de tri. Plus de 57 millions d'euros ont été ainsi reversés aux collectivités depuis la création d'EcoFolio.

« Depuis 2006, la filière s'est développée en un temps record grâce à des principes innovants »

Jacques Pélissard
Président de l'Association des Maires de France

+13% de recyclage et de tri depuis la création d'EcoFolio

En 2010, l'esprit du recyclage gagne du terrain

En 2010, des innovations optimisent le dispositif et répondent aux attentes des acteurs économiques :

■ **Le relèvement du seuil d'exigibilité de l'éco-contribution et de la TGAP.** Dans un souci d'optimisation, il passe de 495 kilos à 5 tonnes et exonère ainsi les contributeurs modestes.

■ **L'ajustement de la TGAP de 910 à 120 euros :** ce « recalibrage » de la taxe sanction confirme son caractère pédagogique et appuie la démarche des acteurs responsables. Elle pénalise les contrevenants au dispositif et renforce le comportement vertueux.

■ **La ventilation de la déclaration des tonnages par catégories :** les types d'imprimés pourront être renseignés : imprimés publicitaires, catalogues, publipostages... Cela améliorera le pilotage du dispositif.

Clair et Net

Adhérer et déclarer ses tonnages à EcoFolio est simple et rapide.

Tout est réalisable en ligne grâce à un extranet dédié.

Chaque émetteur de papiers y dispose de son compte et de son espace personnalisé. Ce processus éco-efficace simplifie les démarches.

Après l'adhésion et la déclaration en ligne, il est aujourd'hui possible de télécharger sa facture au format PDF grâce à un système sécurisé et simplifié.

EcoFolio, c'est quoi ?

L'éco-organisme des papiers est une société privée à but non lucratif au service exclusif de l'intérêt général : ni intérêt privé, ni bénéfice, ni reversement de dividende.

Agréé par l'Etat et créé par la loi, EcoFolio est un modèle innovant au service de la filière papiers. Il crée une synergie entre les acteurs de la chaîne du recyclage :

■ **Avec les entreprises :** gestion maîtrisée de l'éco-contribution et incitation à l'éco-conception.

■ **Avec les collectivités :** soutiens et optimisation du tri et de la collecte.

■ **Avec les recycleurs et opérateurs :** croissance de l'économie circulaire du recyclage et consommation des papiers de demain.

■ **Avec les citoyens :** sensibilisation au tri.

L'équipe EcoFolio est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner.

www.ecofolio.fr

Infocentre : 01 53 32 86 70

En rejoignant EcoFolio, vous créez des leviers de croissance pour le média papier.

La REP

La responsabilité élargie du producteur est un principe économique, juridique et financier : l'émetteur de papiers est concerné par son produit de sa conception à sa valorisation. Le Code de l'environnement organise votre responsabilité notamment financière pour le recyclage des papiers. Avec EcoFolio les acteurs économiques ont créé un système de gestion durable de la ressource des papiers.